66e ANNEE (7e SÉRIE) N° 38 20 SEPTEMBRE 1956

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine honoraire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. S. Joseph, patron du Canada. — II. Le centenaire d'une Encyclique. — III. Les Allemands et la conscription. — IV. Malherbe à la Cour et à la Ville. — V. Le Télescope électronique. — VI. Poésie et mystique. — VII. L'abbé Kneipp. — VIII. Washington, Fondateur des Etats-Unis. — IX. L'essor économique de la Chine. — X. Une découverte à Pestum. — XI. Où va la mariologie. — XII. Evêque de la télévision.

I

S. Joseph, patron du Canada

La revue canadienne *Cahiers de Joséphologie*, dans son n° de janvier-juin 1956, a publié une « *Déclaration de l'Episcopat canadien sur saint Joseph, premier patron du Canada* ». Cette déclaration fut faite à l'occasion de la clôture de l'année jubilaire consacrée à saint Joseph, et rendue publique le 26 novembre 1955. « Tout comme, dans l'Eglise universelle, 1954 fut l'Année mariale, ainsi, au Canada, 1955, a été proclamée par la Hiérarchie l'Année de saint Joseph. » C'est du du reste par la phrase qu'on vient de lire que débute la Déclaration de l'épiscopat canadien.

Pourquoi avait-on choisi 1955 comme année jubilaire de saint Joseph ? Parce que c'était le cinquantenaire de l'Oratoire de Saint-Joseph de Montréal, « rendu de plus en plus fameux, dit encore la Déclaration, par les innombrables faveurs, *dont plusieurs à caractère miraculeux* — c'est nous qui soulignons, — qui y ont été accordées à un flot constant de pèlerins, ainsi que par l'histoire de la vie de l'humble Frère André dont le nom — nous prions à cette intention — sera peut-être bientôt inscrit sur la liste d'honneur officielle de l'Eglise. »

Le Canada réclame, non sans raison, un titre spécial dans la diffusion de la dévotion à saint Joseph. Les évêques canadiens sont fiers de répéter le mot du cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, qui n'a pas hésité à dire :

> « Grâce à cet extraordinaire lieu de prière, Montréal est devenue la capitale mondiale de la dévotion à saint Joseph. »

Il va de soi que les cérémonies de cette année jubilaire consacrée à saint Joseph avaient reçu l'agrément de Rome. Pie XII avait conféré au cardinal Léger, archevêque de Montréal, la qualité de légat du Siège apostolique pour les présider en son nom.

Cela ne veut pas dire que le Canada vise à se différencier du reste de l'Eglise, même sous ce rapport particulier. L'esprit catholique dont l'Eglise canadienne est si profondément imbue la pousse, au contraire, à se replonger dans la catholicité, en ce qui concerne cette dévotion à saint Joseph. A l'occasion du Jubilé de 1955, il s'est tenu à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, du 1er au 9 août 1955, une Semaine d'Etudes, au sujet de la dévotion à saint Joseph, telle qu'elle est pratiquée dans les grands pays catholiques de tout l'univers. Un très beau volume a été publié, à cette occasion, pour donner le résultat de tous ces travaux [1].

On trouve là quelque chose d'analogue à ce que le R. P. Hubert du Manoir, S. J. nous donne, sous le titre *Maria*, pour la sainte Vierge, une sorte de Somme de la dévotion à saint Joseph, telle qu'elle est conçue et pratiquée en Europe (Italie, Espagne, Cologne, France, Belgique, Angleterre, Ecosse), dans l'Amérique latine (Mexique, Panama, Colombie, Chili, Argentine, Vénézuéla, Brésil, Pérou, Equateur, Haïti), au Canada et dans ses diverses provinces, aux Etats-Unis et dans quelques autres parties du monde.

Nous ne retiendrons ici que ce qui concerne le Canada. Les évêques de ce pays proclament que saint Joseph est le « premier patron » du Canada depuis 1647. Et ils réclament sous ce rapport une priorité :

> « Par les soins de la Providence, notre jeune mais vigoureux pays a l'honneur unique d'être le premier du monde à avoir saint Joseph comme son premier patron. »

Et la même déclaration précise :

> « A la demande de Samuel de Champlain, ce choix heureux fut fait à Québec, le 10 mars 1624, et fut ratifié plus tard par le pape Urbain VIII. »

Pour avoir le détail des faits sur ce point d'histoire, il faut consulter le recueil dont nous venons de parler, sur le « *Patronage de Saint Joseph* ». On y trouve, en effet (p. 361-416), un solide rapport signé par le P. Adrien Pouliot, S. J., de la Société historique de Québec. Le savant auteur rattache aux premier missionnaires du Canada, qui étaient des Récollets, l'expansion de la dévotion à saint Joseph dans ce pays. Le fait est rapporté à la fin d'une longue lettre que le P. Joseph Le Caron adressait, de Québec, en 1624, à Mes-

[1] Titre : *Le Patronage de S. Joseph*. In-8 de 650 p. Montréal et Paris. Edit. Fides.

sire Charles de Ransay de Boues, grand-vicaire de Pontoise, protecteur et syndic général des missionnaires récollets du Canada. Lisons cette fin de lettre :

« Nous avons depuis ce temps-là fait une grande solennité, où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à saint Joseph, *que nous avons choisi pour le Patron du pays et protecteur de cette Eglise naissante.* »

Il est sûr que cette lettre est de 1624. Elle demandait de nouveaux missionnaires, et à la suite de cette demande, ce fut le 15 août 1624 que le P. Irénée Piat partit en France pour appuyer la lettre elle-même et obtenir les secours désirés.

La grande solennité dont il est question dans les lignes citées plus haut, ne peut guère être autre chose que la fête de saint Joseph qui était devenue d'obligation dans l'Eglise en 1621 — trois ans auparavant — et qui était fixée au 19 mars. Pourtant, d'après les données du P. Pouliot, il serait peut-être nécessaire de retarder la date de cette fête particulière jusqu'en juillet 1624, car le P. Le Caron, auteur de la lettre, se trouvait en mars en plein pays huron et ne pouvait guère songer à y faire la réunion dont il parle. Peu importe, du reste. Il est certain qu'en 1624 — même si les dates du mois et du jour ne peuvent être précisées avec assurance — les Récollets choisirent S. Joseph comme premier patron de l'Eglise naissante du Canada [2].

Dès 1625, avec l'assentiment des Récollets, arrivent au Canada les premiers Jésuites, parmi lesquels il en est de très connus : Charles Lalemant, Jean de Brébeuf, Ennemond Massé, Anne de Nouë. Et ce sont les Jésuites qui relaient les Récollets dans l'expansion du culte de saint Joseph au Canada. Le premier Indien baptisé reçut le nom de Joseph. En 1635, les missionnaires font un vœu célèbre à l'Immaculée-Conception, mais ils ont bien soin d'y ajouter le nom glorieux de saint Joseph.

Bref, il faudrait, avec le P. Pouliot, retracer toute l'histoire de l'évangélisation primitive du Canada, avec les Ursulines et les Sulpiciens, pour voir grandir au Canada la dévotion à saint Joseph. Aussi quand le pape Pie IX proclama saint Joseph patron de l'Eglise universelle — comme il l'avait été, de son vivant, de la Sainte-Famille — l'Eglise du Canada eut-elle le droit de s'en réjouir tout particulièrement. Elle n'avait fait, semble-t-il, que devancer la décision pontificale en se donnant dès le premier quart du XVII[e] siècle, ce grand saint comme premier patron.

II

Le centenaire d'une Encyclique

Le nom d'*Encyclique*, si familier à nos oreilles actuellement, ne fut pas toujours aussi répandu dans l'Eglise. S'il avait existé anciennement, pour distinguer un document pontifical distinct d'une Décrétale, il était tombé quelque peu en désuétude quand il fut repris, il y a exactement 200 ans, par un grand pape, qui était aussi un grand canoniste, Benoît XIV. C'est ce que nous raconte dans la *Revue historique de Droit français et étranger*, n° 2 de 1956, le R. P. Nau, moine de Solesmes, dans un article très documenté sous le titre suivant : « *A l'Origine des Encycliques modernes : un Episode de la lutte des évêques et des Parlements,* 1755-1756 ».

C'est surtout par la correspondance diplomatique du comte de Stainville — le futur Choiseul — alors ambassadeur auprès du Vatican, que nous sommes renseignés sur ce point.

Nous ne pourrons, dans ce bref résumé, que rappeler les grandes lignes des événements.

On sait que la Bulle *Unigenitus* contre le jansénisme, de 1713, n'avait pas été reconnue par tout le monde en France. Il s'était formé un noyau d'opposition, qu'on appelait le groupe des *Appelants*. Ils en appelaient au Concile général. Cette opposition fournit aux Parlements, et surtout à celui de Paris, une occasion jugée très favorable de s'immiscer dans les affaires religieuses et, par ce biais, dans les affaires politiques de l'Etat. Presque tout le siècle fut marqué par cette lutte — une guerre froide, dirions-nous de nos jours, ou une *Fronde larvée* — entre les Parlements et l'autorité royale d'une part, entre les Parlements et l'épiscopat de France, d'autre part. Tous les historiens sont d'accord pour voir dans cette longue mêlée juridique l'une des causes principales de la Révolution française et, dans cette Révolution, de la néfaste Constitution civile du Clergé.

Au point qui nous intéresse ici, la guerre parlementaire contre l'autorité royale et contre l'épiscopat se traduisait par des arrêts scandaleux, au sujet des *refus de sacrements.* Le cas le plus incendiaire fut le suivant : en mars 1752, un prêtre nommé Ignace Le Merre, ex-oratorien, demandait les sacrements, au cours d'une maladie grave. Le curé de St-Etienne-du-Mont, qu'on appelait frère Bouëttin, parce qu'il était génovéfain, et qui avait eu, déjà, à se mesurer, en pareil cas, avec des jansénistes, réclama un billet de confession, avant de donner l'extrême-onction. Le malade ne voulut ni lui présenter un billet, ni lui dire le nom de son confesseur, mais il lui demanda de le confesser lui-même. Bouëttin comprit qu'on voulait l'enchaîner par le secret de la confession. Il commença donc par exiger de Le Merre la reconnaissance de la bulle *Unigenitus.* Refus du malade. Refus des sacrements de la part du curé. Sommations du malade, par huissier. Les 21 et 22 mars, continuation du refus du curé. Plainte au procureur général et dénonciation du curé au parlement. Le curé est cité. Il se retranche derrière les ordres de son archevêque. Il est condamné à 3 l. d'aumône, et l'archevêque — de Beaumont — est sommé de faire administrer le malade dans les 24 heures. Mais cet arrêt, en date du 24 mars, est cassé par le Conseil royal, le 25 mars et le roi « évoque » l'affaire. Finalement, après une nouvelle sommation de Le Merre pour qu'on lui donne les sacrements, un nouveau refus de sa part de souscrire à la *Bulle,* et un refus du curé de la paroisse de l'administrer, il meurt sans sacrements, le 28 mars 1752. Le parlement aussitôt prend feu et flamme. L'avocat-général, d'Ormesson, parle de schisme. Le curé Bouëttin est « décrété », ce qui veut dire qu'il doit être

[2] Peut-être la date donnée dans la Déclaration des évêques : *10 mars* 1624 doit-elle être rectifiée en ce qui concerne le mois et le jour. Mais l'année reste sûre.

arrêté. Mais il s'était mis en lieu sûr. Par ordre du Parlement, Le Merre fut enterré religieusement, et il se trouva plus de 10.000 personnes à ses funérailles qui prirent ainsi un aspect anticlérical. Enfin, le 18 avril 1752, le parlement prend un arrêt interdisant à tous les ecclésiastiques de refuser les sacrements, sous le prétexte de refus d'accepter la Bulle *Unigenitus*.

Ne trouve-t-on pas là tout l'esprit qui inspirera la *Constitution civile du Clergé de 1791*, cette dangereuse et coupable construction des légistes de la Constituante ? Or, l'épisode que nous venons de rappeler ne fut qu'un exemple dans une longue série de faits du même genre.

Et c'est là que nous allons voir apparaître une *Encyclique* — genre quelque peu oublié de communication papale.

L'Assemblée du Clergé de 1755, comme toutes les assemblées des années 5, était une « grande Assemblée », comportant deux délégués au lieu d'un par province ecclésiastique. Elle discuta fortement sur les événements du jour et nécessairement sur les empiètement intolérables du parlement dans la juridiction épiscopale. Mais l'Assemblée ne put se mettre d'accord sur le caractère de la Bulle qui était à la base du conflit et sur les obligations de conscience qu'elle créait. Il fut alors décidé qu'on s'adresserait au pape pour lui demander « humblement » son avis.

Après avoir cité la partie du procès-verbal du 21 octobre 1755, qui décide de ce recours au pape, le P. Nau écrit très justement :

« Ces lignes marquent une date dans l'histoire du Clergé de France. Cette Eglise gallicane, qui, trop souvent, avait opposé ses prétentions à l'autorité souveraine de Rome, se révélait, en une heure grave, impuissante à réaliser elle-même sa propre unité, et pour départager son différend, consentait enfin à s'en remettre au pape. »

A vrai dire, le gallicanisme ne renonçait pas à ses principes. Mais il se voyait contraint par les faits d'en esquiver l'application. La logique des faits orientait les esprits vers Rome, comme vers l'unique tribunal capable de trancher en dernier ressort les controverses relatives à la Foi. Et le procès-verbal du 22 octobre déclarait positivement que « l'unité sacerdotale était née de la Chaire principale », celle de Pierre.

Ce fut alors que Benoît XIV, ayant toutes les pièces en mains, décida d'intervenir, dans le sens qu'on lui demandait. Benoît XIV était le pape le plus savant, le plus fin, le plus diplomatique, et le plus ferme en doctrine que le Saint-Siège eût connu depuis longtemps. D'accord avec l'ambassadeur du roi, le comte de Stainville, il examina sous quelle forme son intervention devait se produire, pour troubler le moins possible les esprits et rétablir le plus aisément la paix religieuse en péril. On n'aimait pas, en France, les expressions *Motu proprio*. On ne voulait pas d'un Bref, car cela aurait eu trop peu d'éclat. Une Bulle parut indésirable, parce que la Bulle *Unigenitus* avait essuyé des oppositions et cependant restait toujours en vigueur. Le pape, qui connaissait à fond les modes d'expression de la papauté, dans les siècles antérieurs, choisit une forme un peu abandonnée, comme nous l'avons dit, la forme de *Lettre encyclique*, pour laquelle il semblait que l'on pourrait éviter les formalités périlleuses d'un enregistrement au parlement, ce qui avait lieu pour les Bulles, pour la raison qu'elles devenaient, par enregistrement, des lois de l'Etat.

Le procédé de la *Lettre encyclique* préféré à celui de la Bulle, fut agréé par le gouvernement du roi. La lettre fut faite et expédiée. Elle était datée du 16 octobre 1756. La Bulle *Unigenitus* y était confirmée, sans toutefois que les mots « Règle de foi » fussent employés. Il y était dit que les sacrements devaient être refusés aux *pécheurs publics* mais tout cela en termes conciliants quoique fermes et précis. L'Encyclique fut acceptée unanimement par la première assemblée du clergé qui suivit, — celle de 1760. Dans l'intervalle, le Parlement qui avait fort bien compris qu'on avait voulu esquiver son intervention, avait, lui, repoussé l'Encyclique. Mais un *lit de justice*, en date du 13 décembre 1756 avait mis fin à cette opposition. Le roi, cette fois, entendait être obéi :

« On délibèrera tant qu'on voudra, aurait-il répondu aux deux présidents qui s'étaient jetés à ses pieds pour essayer de le fléchir, on fera des représentations, mais je veux être obéi. »

Finalement, ce fut l'Assemblée du clergé de 1765 qui donna force de loi à l'Encyclique, en la joignant aux *Actes* de l'Assemblée elle-même. Le roi approuva. Ce précédent ne sera pas oublié et ce sera désormais souvent à des *Encycliques* que les papes auront recours, pour donner leurs directives à l'Eglise. C'est pourquoi l'étude du R. P. Nau sur ce point était singulièrement opportune, pour éclairer un point d'histoire quelque peu oublié.

III

Les Allemands et la conscription

C'est toujours un plaisir de se documenter auprès du comte Robert d'Harcourt, de l'Académie française, sur ce qui se passe en Allemagne. Dans *La Revue des Deux-Mondes* — qui a désormais fusionné avec la revue *Hommes et Mondes* — à la date du 1er août 1956, il traite du sujet suivant : « *L'Allemand devant le Réarmement et la Conscription* ».

Les Américains — du moins les « officiels » — ne sont pas très satisfaits de la manière dont s'accomplit le réarmement de l'Allemagne. Récemment, a paru dans la *Süd-deutsche Zeitung* de Munich, une *Lettre aux Américains* qui semble traduire l'opinion de l'Allemand moyen en face du réarmement.

On peut tout résumer en une phrase : l'Allemagne a trop bien adopté hier le désarmement pour revenir aujourd'hui au réarmement. Les Allemands n'ont pas une faculté de retournement très rapide. Nous nous représentons, en France, l'Allemagne comme essentiellement militariste et par conséquent beaucoup de Français s'imaginent que l'Allemagne devait en quelque sorte bondir sur l'occasion qui lui était donnée de réarmer, et cela en partie aux frais de l'Amérique ! Il n'en est rien. Le choc subi par l'Allemagne, en 1945, fut beaucoup plus sévère que nous ne pensons. Il y avait déjà eu 1919. Mais 1945 a été beaucoup plus rude encore. L'Allemagne se voyait gisant au sol,

vaincue, effondrée, impuissante, livrée au caprice du vainqueur. C'était le plus total effondrement de son hisoire et l'effondrement moral était pire peut-être que l'effondrement politique et économique. De plus, les vainqueurs exigèrent des Allemands le reniement de leurs idoles de la veille. Ils parurent obéir de tout leur pouvoir, et dit le journal, avec une sorte d'exaltation dans la contrition. Les textes sévères des Alliés contre le militarisme ont été lus et médités par les Allemands. Ils ne voulaient plus avoir rien de commun avec les bataillons de S. S. et de S. A. ; avec les assassins des Juifs, des Polonais, des Tchèques, des Russes, des Français, des Hollandais, des Norvégiens !

Or, voici que cinq après l'effondrement du militarisme, les Allemands se sont vus placés en face de la remilitarisation. Et ce n'étaient pas eux qui la réclamaient, c'étaient les Etats-Unis qui la voulaient et l'exigeaient.

En réalité, ce fut la guerre de Corée qui fut l'occasion de cette volte-face. Il fallut faire front contre les moteurs secrets qui avaient mis en marche les bataillons coréens du nord et les Chinois communistes. Nul doute que cela ne vînt des Soviets. D'où nécessité de créer un front défensif contre la Russie. Elle n'a pas démobilisé. L'Occident se voit en état d'infériorité. L'Allemagne doit jouer son rôle dans la défense de l'Occident.

Mais si les Allemands de la trempe du chancelier Adenauer comprennent fort bien tout cela, l'Allemand moyen, lui, ne comprend pas ou ne comprend guère. Il suit son gouvernement, comme toujours, par discipline nationale, par habitude, par tempérament séculaire, pourrait-on dire. Mais au fond, le gouvernement agit ici de lui-même. Le peuple ne dit pas non, mais « rien ne se fait *avec* lui ». Et puis, il y a en face de la coalition gouvernementale, un grand parti, le parti socialiste qui se montre absolument rébarbatif à la remilitarisation et qui prétend qu'elle est antinationale, pour cette raison, qu'elle empêche la réunification de l'Allemagne. Dans la jeunesse allemande, il semble qu'il sévisse un certain désenchantement à l'égard de l'Amérique et de ses exigences tournantes. « On ne nous a pas laissé un temps suffisant, disent les jeunes, beaucoup de jeunes, pour nous adapter ». La politique de Bonn, en se montrant trop docile aux directives d'outre-Atlantique, a brûlé les étapes.

Il y a, d'autre part, au sein des discussions passionnées que provoque le réarmement, des dissentiments au sujet de l'armée de l'avenir. Est-il nécessaire d'armer tout un peuple, de recourir à la conscription universelle, alors qu'il suffirait d'une « armée scientifique » répondant aux postulats de l'ère atomique, doublée au besoin par des contingents de volontaires ! Cela permettrait à tout un peuple de respirer. Le fardeau de la conscription disparaîtrait à l'horizon. Il y a donc entre les défenseurs de l'armée classique, tels que Richard Jäger du parti chrétien-social, et ceux de l'armée moderne, au premier rang desquels il faut mettre Friz Erler, du parti socialiste, des controverses très vives et très tenaces.

Ce dernier rappelle que le chiffre de 500.000 hommes proposé à l'Allemagne, est un chiffre-limite à ne pas dépasser, mais non un chiffre imposé. Il objecte que, dans tout l'univers, il n'est question que de désarmement ; ce n'est donc pas l'heure de réarmer. Il ne faut pas, d'autre part, décourager ces Allemands de l'est qui franchissent sans cesse la ligne de démarcation — au nombre de plusieurs milliers chaque mois — en leur faisant peur de la conscription qui les attend à l'ouest. Enfin, on s'achemine partout vers une armée « scientifique » et ce n'est pas le moment d'embaucher pêle-mêle toute une jeunesse qui, dans une telle armée, ne serait qu'un poids mort. Les conquêtes de la technique moderne ont condamné les « armées de masse ». Tout se passera — si quelque chose se passe — dans le domaine nucléaire. Cela regarde « les Grands », cela ne regarde plus l'Allemagne et c'est fort heureux.

Tels sont — on l'a deviné — les arguments des sociaux-démocrates. Ils font une propagande intensive dans le pays. Ils escomptent ou la chute ou la mort du chancelier Adenauer. Les élections auront lieu en 1957. Elles se feront, semble-t-il, sur le tremplin de la remilitarisation. Jusqu'ici le réarmement s'opère. Il bat son plein, parce que le gouvernement Adenauer l'a fait adopter et en presse l'exécution. Mais en 1957, que se passera-t-il ? Les partisans d'Adenauer gagneront-ils la partie devant le pays ? On ne peut douter que les socialistes restent sur leurs positions actuelles. Il sera question sûrement de la réunification. Il est vrai qu'ils n'accepteront à aucun prix que cette unification devienne une extension à toute l'Allemagne du régime communiste imposé par les Russes à l'est. Il y a donc bien des inconnues dans l'avenir immédiat de l'Allemagne.

Aussi peut-on conclure avec M. Robert d'Harcourt :

> « L'année 1957 verra-t-elle un renversement de la politique du chancelier ? Ses successeurs, s'il perd, ou abandonne le pouvoir — double éventualité avidement supputée — s'orienteront-ils vers d'autres horizons ? L'incertitude allemande, reflet de l'incertitude internationale, est aujourd'hui trop grande pour qu'à cette question puisse être donnée une réponse, qui, par delà l'Allemagne, intéresse le monde contemporain tout entier. »

IV

Malherbe à la Cour et à la Ville

« Enfin Malherbe vint... » Il en est beaucoup parmi nous pour qui Malherbe ne représente plus qu'un régent du Parnasse, une sorte de « puriste » dans l'histoire de la langue et surtout de la poésie française.

Comme il naquit en 1555 et que l'anniversaire de sa mort fut assez peu célébré en 1928, un groupe nombreux de lettrés, amis du XVII^e^ siècle, ont fêté au contraire avec éclat, en 1955, l'homme qui exerça sur notre langue et notre littérature une si grande influence. Sous l'impulsion de M. Jacques Duron, chef du service des Lettres, une série de manifestations eurent lieu à Paris et en province, à Aix, à Caen, etc. en l'honneur du grand écrivain. La revue *XVII^e^ Siècle* d'avril 1956, lui a consacré son numéro presque en entier. Mais nous ne retiendrons ici que l'article intitulé *Malherbe à la Cour et à la Ville*, par Georges Mon-

grédien, président de la Société d'Etude du XVII[e] siècle.

Et d'abord comment se présentait-il physiquement ? Racan, son premier biographe le décrit ainsi :

« Il était grand et bien fait, mais il crachottait toujours, ce qui faisait dire au cavalier Marin qu'il n'avait jamais vu un homme si humide, ni un poète si sec. »

Nous avons deux portraits de lui, mais le plus répandu est celui que Du Moustier peignit en 1628 et que grava Vosterman. Malherbe a 73 ans ; il est parvenu au terme de sa vie. Il nous apparaît comme un vieillard au crâne dégarni, à la peau ridée, aux traits amaigris.

Il se glorifiait de son excellente santé. Il écrivait à Balzac en 1625, alors qu'il avait 70 ans :

« Je n'ai, grâce à Dieu, de quoi murmurer contre la constitution que la nature m'avait donnée. Elle était si bonne qu'en l'âge de soixante et dix ans, je ne sais que c'est d'une seule des incommodités dont les hommes sont ordinairement assaillis dans la vieillesse. Et si c'était être bien que de n'être point mal, il se voit peu de personnes à qui je dusse porter envie. »

Cette belle santé, qui explique peut-être ses nombreuses aventures féminines, ne l'empêchait pas d'être frileux à l'extrême. Les chroniqueurs nous le montrent vêtu, en hiver, de *quatorze* chemises ou chemisettes l'une sur l'autre, les jambes chaussées de *douze paires de bas,* chacune étant marquée d'une lettre de l'alphabet ! Il est vrai que les maisons de nos ancêtres abondaient en courants d'air et qu'elles étaient généralement mal chauffées.

La situation financière de Malherbe fut toujours modeste. Le métier de poète n'a jamais très bien nourri son homme, à cette époque surtout. Sa femme lui avait apporté 3.000 écus de dot, placés en rentes. Malherbe fut le secrétaire du Grand Prieur, lequel était fort désargenté. A plusieurs reprises Malherbe fut obligé d'emprunter quelques centaines d'écus à Caen. Henri III lui avait donné 500 écus pour ses *Larmes de Saint-Pierre,* mais Henri IV, qui était plus abondant en promesses qu'en effet, ne lui donna jamais l'abbaye qu'il lui avait promise et le fit entretenir par Bellegarde, qui lui servait 1000 livres d'appointements. Il ne reçut une pension qu'après la mort du roi, de la part de Marie de Médicis.

Malherbe se méfiait des grands compliments. On devine pourquoi : « Il les a si extrêmement loués, disait-il, un jour, de vers adressés au roi, que je crains qu'il ne pense que nous soyons quittes , ce n'est pas là comme je l'entends. » Malherbe pourtant ne gaspillait pas. Il avait même une solide réputation d'avarice. Le poète Vauquelin des Yveteaux lui reprochait de demander toujours l'aumône « un sonnet à la main ». Mais c'était alors l'usage ou pour mieux dire le sort de tous les poètes !

Malherbe était modestement logé en meublé, rue Croix-des-Petits-Champs. Sa chambre ne comportait que sept ou huit chaises de paille, ce qui limitait le nombre de ses auditeurs. Il vécut pauvre et mourut de même, non sans en souffrir dans le haut sentiment qu'il avait de sa valeur. Le trait dominant de son caractère était, semble-t-il, la volonté. Durant trente ans, il lutta, travailla, pour accéder à la Cour, ce qui était son rêve. Il travaillait lentement mais opiniâtrement. Il était par ailleurs entier, dominateur, bourru, homme à boutades. Il a dit de lui-même :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Cela rejoint le mot de Corneille :

Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit.

Il ne perdait jamais de vue son intérêt personnel. « Je ne prends pas plaisir, disait-il, à me donner de la peine aux choses dont je n'espère ni plaisir ni profit. » Il croyait, du reste, que le monde entier se gouvernait par intérêt. Le 20 mai 1615, il écrivait à son cousin du Bouillon-Malherbe : « Mais où sont ceux qui ne sont point sensibles à leur intérêt ? Je ne sais si c'est au ciel, mais je sais bien qu'il n'y en eut jamais sur terre et qu'il ne faut pas espérer qu'il y en ait jamais. »

Il était vindicatif. Un de ses vers est le suivant :

Le vœu de la vengeance est un vœu légitime.

En matière de religion pourtant, c'était un chrétien sincère, mais très éloigné de tout mysticisme. Il avait même un fond important de rationalisme. Racan précisait à son sujet :

« Il disait, quand on lui parlait de l'enfer et du paradis : J'ai vécu comme les autres, je veux mourir comme les autres et aller où vont les autres. »

Il observait toutefois tous les commandements de l'Eglise. Tallemant des Réaux a dit de lui

« Il allait à la messe toutes les fêtes et dimanches. Il parlait toujours de Dieu et des choses saintes avec respect... Néanmoins, il lui échappait de dire que la religion du prince était la religion des honnêtes gens. »

En somme, un conformisme peu subtil... Au moment de la mort, son disciple Yvrande eut bien de la peine à le décider à se confesser. « Il disait, pour ses raisons, qu'il n'avait accoutumé à se confesser qu'à Pâques. »

Au fond, il était stoïcien. Il a traduit Sénèque et son caractère abrupt s'accommodait bien du stoïcisme, alors à la mode chez ses semblables, un du Vair, un Vauquelin de la Fresnaye.

En politique, il n'est pas compliqué : il est opportuniste résolu, parce qu'il est poète-courtisan. Il est, toutefois, épris d'autorité et d'ordre. En politique extérieure, il est ennemi des aventures et des guerres, bien qu'il ait du goût pour la carrière des armes. Il avait connu, dans sa jeunesse, les laideurs et horreurs des guerres civiles, entre catholiques et huguenots. Il écrivait pourtant en 1627, à propos de son fils : « Je suis toujours d'avis que l'épée est la vraie profession du gentilhomme. »

Deux vers des *Stances à Du Périer* sur la mort de ses deux premiers enfants lui ont fait une réputation d'insensibilité. En réalité, il ne fut ni un élégiaque, ni un sentimental, mais il était sensible. Passablement en froid avec son père, il avait fait, d'autre part, un mariage de raison, semble-t-il, avec Madeleine de Coriolis. Son attitude envers elle fut toujours correcte, pour le moins. Il eut trois enfants, dont les deux premiers moururent jeunes. Il était, du reste, pour la limitation du nombre des enfants : « Le mal que j'appréhende le plus, disait-il, c'est le nombre des enfants, les autres incommodités ont leur remède. »

On a noté bien des fois à son sujet que ses propres souffrances n'avaient pas su l'inspirer. Il ressentit douloureusement la perte de sa petite Jourdaine, emportée à l'âge de huit ans. Thierry-Maulnier, dans le dernier N° de *Recherches et Débats*, que nous aurons à citer plus loin, lui reproche de n'avoir écrit à cette occasion que « quelques lignes presque indifférentes ». M. Mongrédien cite au contraire dix lignes d'une lettre toute pleine de larmes, qu'il écrivait à sa femme, en cette circonstance et il ajoute : « Ce n'est certes pas là le langage d'un homme au cœur sec, insensible à la douleur. »

Nous n'avons pas à nous étendre ici, à la suite de l'article que nous analysons, sur les amours et les liaisons de Malherbe. En somme, on le voit surtout comme un « pédagogue à lunettes et à cheveux gris », mais il fut au total, ce qu'on appelait alors un « honnête homme », capable de sentiments profonds, toujours soumis cependant à la raison et peut-être plus calculés que spontanés, mais sincères et durables. Ce qui plaide en sa faveur, c'est qu'il eut des amitiés relativement nombreuses et solides. Il faut avouer, néanmoins, qu'il ne donne pas, à première vue, l'impression d'être tout pénétré de « poésie pure » !

V

Le télescope électronique

On se demande si les plus grands poètes ne sont pas en fin de compte les astronomes. Ils nous entraînent dans ces « espaces infinis » dont le silence effrayait Pascal. Que dirait-il, aujourd'hui, où cette « infinité » des espaces est, paraît-il, sur le point d'être mesurée ? L'article que nous allons analyser, en effet, a pour titre : *Le Télescope électronique*, mais avec ce sous-titre : *L'Astronomie va-t-elle découvrir les confins de l'univers ?*

Pour comprendre ce que va nous apprendre M. Pierre de Latil, dans *Science et Avenir* de juillet 1956, il faut se rappeler les bouleversements déjà apportés dans la science des astres par la mise en action du fameux télescope du Mont Palomar. C'est au point que Pierre Rousseau, dans la *Revue de Paris* de juin 1956, affirmait que l'astronomie d'il y a trente ans ressemble à celle d'aujourd'hui comme « le chariot de Cugnot ressemble à une Cadillac ». Tout livre d'astronomie antérieur à 1952, à part ce qu'il dit du soleil et du système solaire, est périmé. En 1952, le docteur Baade, qui est à la tête de l'observatoire du Mont Palomar, déchaîna une intense émotion parmi les savants accourus au Congrès d'astronomie de Rome, en déclarant qu'il fallait désormais *doubler* toutes les distances et dimensions extra-galactiques. L'éloignement de la nébuleuse d'Andromède, la plus proche de nous, passait de 750.000 années-lumière, à 1.500.000, son diamètre, de 80.000 à 160.000. La portée - limite du télescope de 2 m. 54, celui du Mont Wilson passait de 500 millions d'années-lumière à un milliard, et celle du télescope du Mont Palomar de un milliard à deux !

Mais voici que deux Français, MM. André Lallemand, naguère attaché à l'observatoire de Strasbourg, et Maurice Duchesne, physicien, sont en train de mettre au point une invention prodigieuse. Ils ont découvert et sont en voie de réaliser le « télescope électronique », au moyen duquel les télescopes déjà existants pourront voir leur portée *multipliée par six*. S'il en est ainsi, tout le monde croit que les dernières limites de notre univers seront atteintes et dépassées. On admettait, en effet, généralement que l'on avait atteint environ le premier quart des astres les plus lointains. Si l'on ose ici émettre des chiffres : on allait jusqu'à deux milliards d'années-lumière. L'extrémité du monde se trouvant à 8 milliards, avec le télescope électronique, on pourrait atteindre à 12 milliards d'années-lumière, ce qui serait, dans cette hypothèse, largement au-delà des confins du monde créé !

A vrai dire, ce ne sont encore que des espoirs.

« Il ne faut pas croire en effet, écrit P. de Latil, que les résultats obtenus soient définitifs : le télescope électronique est déjà une marquante victoire, mais on travaille encore cependant à l'améliorer et c'est à peine si l'on commence à mettre au point les méthodes qui permettront de l'utiliser au plein de ses possibilités. »

Des essais importants ont été faits, durant le mois d'avril dernier, à l'observatoire de Saint-Michel, en Haute-Provence, à Forcalquier. Plusieurs photos ont été présentées à l'Académie des Sciences. Pour dire brièvement de quoi il s'agit, sans y insister, étant donnée notre incompétence, il suffira d'indiquer que l'idée de base d'André Lallemand est d'appliquer la photo-électricité à l'astronomie, et de remplacer les « photons », qui forment l'image d'un télescope, par des électrons qu'émet une couche photo-électrique placée dans le plan de cette image. Le dispositif nouveau s'appliquerait donc entre le télescope et la plaque photographique. Cette plaque est, jusqu'ici, trop peu sensible, en raison de la nécessité où l'on est de choisir entre la très grande sensibilité au prix d'un « grain » d'émulsion d'autant plus visible qu'on travaille en plus petit format, ou la très grande finesse exigeant des temps de pose bien plus élevés. Mais avec l'invention de Lallemand, la photo abandonne la lumière, pour s'en prendre aux électrons, c'est-à-dire aux impacts des particules de l'atome, sur des plaques au gélatino-bromure d'argent. Au lieu d'un point brillant on obtient un point noir. Mais alors qu'il faut 1000 photons pour sensibiliser un grain d'argent, il suffit d'un électron rapide pour réaliser le noircissement. On fabrique donc des « plaques nucléaires », qui sont inutilisables en photographie courante, mais qui servent à déceler les actions électroniques.

Ainsi Lallemand a conçu la pensée de mettre au point un appareil qui transformerait en électrons les photons émis par les galaxies lointaines et qui réussirait à impressionner des plaques nucléaires. Si donc, dans la pratique antérieure, il fallait une dose de 1000 photons pour rendre développable un grain d'argent, avec l'appareil futur dont le principe est déjà connu, il suffira de 4 photons pour donner un électron qui donnera à son tour un grain d'argent. D'après les essais déjà effectués, l'amplification lumineuse pratique déjà obtenue est de 30 à 40. Cela signifie que le temps de pose pourra être divisé par 30 ou 40 pour les étoiles proches, ou encore qu'un instrument d'op-

tique travaillera comme s'il était 30 ou 40 fois plus lumineux, ce qui revient à dire qu'il aura une puissance égale à une lentille frontale dont le diamètre serait de 5 à 6 fois plus grand. Ainsi, le télescope actuel de St-Michel, à Forcalquier, lequel mesure 1 m. 20 de diamètre, se comporte comme un télescope ayant un miroir de 7 m. Et comme celui du Mont Palomar n'a que 5 m. 08, on voit qu'il est d'ores et déjà dépassé par l'invention nouvelle.

Il va sans dire que les Américains — et aussi les Russes — se sont puissamment intéressés à ces résultats. André Lallemand est actuellement aux U.S.A. « La France a donc bien réellement, écrit P. de Latil, des chances de s'affirmer comme champion de l'astronomie électronique. »

Il faut savoir ce que donnera l'application de l'idée de M. Lallemand au télescope géant du Mont Palomar. En fait, les plaques photographiques obtenues par ce télescope, dans le domaine de la spectrographie, ne sont pas aussi brillantes qu'on le pensait. On avait calculé qu'avec ce télescope on atteindrait des galaxies animées, par rapport à nous, d'une puissance de *récession* ou de « fuite » de 100.000 km-seconde. Or, on n'a obtenu jusqu'ici que 61.000 km-seconde, pour la galaxie la plus lointaine observée au Mont Palomar. Cela s'explique par l'extrême difficulté des problèmes soulevés par la spectrographie — analyse spectrale de la lumière — des galaxies lointaines. Les spectres obtenus par Hubble, au Mont Wilson et sur lesquels toutes les conclusions qu'il avait tirées en astronomie s'appuyaient, étaient déjà d'une interprétation très difficile. C'est bien pis encore avec les spectres obtenus au Mont Palomar. En fait, on ne sait pas s'il faut seulement *doubler* ou bien *tripler* les distances et dimensions supposées ! Mais si l'application de l'invention Lallemand réussit, comme on l'espère, l'œil du Mont Palomar, équipé du convertisseur électronique français, équivaudra à un télescope de 30 à 40 m. d'ouverture ! Déjà, en France, avec un télescope de 1 m. 93 d'ouverture, on calcule qu'on travaillera comme s'il avait 12 m. Il y a donc de grandes chances que l'astronomie soit prodigieusement renouvelée par les méthodes en cours d'exécution. Et n'oublions pas que ces méthodes sont susceptibles de nouveaux progrès !

VI
Poésie et mystique

Revenons maintenant sur la terre. Pierre Rousseau s'étonne, dans l'article signalé ci-dessus, que l'on puisse attacher la moindre importance, après s'être plongé dans les espaces galactiques, à ce « microbe pensant » qui se trouve à la surface de cette planète minuscule appelée Terre. Mais tout au contraire, il y a lieu d'être confondu en songeant que ce microbe est en passe de mesurer les dimensions de l'univers galactique, et par conséquent en un sens de dominer et de dépasser cet univers. C'est le cas de se rappeler les trois ordres de Pascal : tous les mondes ne valent pas une pensée, et toutes les pensées ne valent pas un acte de charité : c'est *d'un autre ordre.*

Il faut avoir cet axiome pascalien dans l'esprit, pour lire le bel article du R. P. Daniélou, dans *Recherches et Débats* de juillet 1956. Le numéro entier est consacré à l'*Actualité de la Poésie.* Tout n'y est pas toujours très clair. Mais les poètes de notre temps pourraient dire, de ce qu'ils écrivent, ce que Malebranche disait à ses disciples : « *Quand je vous parle de Dieu, si vous me comprenez, c'est que je me trompe !* »

Le P. Daniélou, lui, a le don de la clarté sans nuage. Son étude a pour titre : « *Poésie et Mystique* ». Dès les premières lignes, il est très catégorique :

> « Notre tâche, dit-il — et nous pensons que c'est une des tâches essentielles, la tâche essentielle de ce temps — est une tâche de démystification. C'est-à-dire *de rappeler qu'il n'y a de mystique que de Dieu.* — C'est nous qui soulignons —. Il y a une mystification marxiste, qui érige la révolution en religion. Il y a ou il y avait. Il y a une mystification scientiste qui attend tout salut de l'évolution. Il y a aussi une mystification poétique, c'est-à-dire une prétention de la poésie de se constituer en mystique. C'est cette mystification poétique qu'il s'agit de dénoncer. Et c'est peut-être la seule voie pour libérer la poésie de la crise qu'elle traverse et lui permettre de retrouver les voies authentiques du sacré. »

A la bonne heure ! On en est venu à ériger la poésie, depuis 150 ans, en religion. Il est probable que cette prétention remonte plus ou moins obscurément au romantisme. Mais ce fut surtout Rimbaud qui tenta d'escalader les cieux. Il fut, sans doute, le seul poète à prendre au sérieux l'annonce faite par Nietzsche de la « mort de Dieu ». Il voulut créer expérimentalement une mystique de l'Homme absolu. C'est lui qui a achevé de donner à la poésie son caractère de mystification. La poésie, pour lui, est la mystique nouvelle, mais aussi la mystique supérieure, la mystique dernière, la seule mystique absolue ! Les surréalistes — par-delà Apollinaire et Saint-John Perse — furent ses héritiers directs. La poésie, avec eux tous, deviendra une aventure inquiétante et dangereuse, côtoyant sans cesse le suicide avec Crevel et la folie avec Artaud, ou s'apparentant avec Breton aux expériences les plus suspectes.

> « On voit par là, dit le P. Daniélou, l'importance exceptionnelle de Rimbaud. Il a tenté de faire de l'acte poétique la mystique de l'humanisme athée. Et c'est le rêve qui continuera de hanter ses vrais disciples. C'est ce qui expliquera les affinités du surréalisme et du marxisme. Mais aussi leurs contradictions. Car ce sont deux voies divergentes. »

En effet, dans le marxisme il y a un scientisme qui prétend « ordonner » l'univers, mais aussi un « anarchisme » qui fait de la révolution à perpétuité la loi même de l'histoire. Le surréalisme s'apparente davantage au trotzkisme ou à l'anarchie, vers quoi tend Breton.

> « Aragon ne pourra devenir le poète officiel du parti qu'en acceptant de renier le surréalisme pour le néoréalisme et en laissant diluer dans une réthorique facile l'intense concentration de l'acte poétique tel que l'avait conçu Rimbaud. »

Mais on s'accorde à voir là une trahison de la poésie. « Celle-ci se dégrade quand elle n'est plus qu'un instrument. » La poésie, depuis Rimbaud, est devenue tout autre chose que ce que nous disions, plus haut, chez Malherbe. Il n'est plus

question de compter des syllabes, d'aligner des images, de faire coïncider et chanter des rimes.

« La poésie, après Rimbaud, ne peut plus conduire qu'à Bicêtre, à la Santé ou à la Chartreuse. Elle ne peut plus faire que des moines, des fous ou des forçats, Reverdy, Artaud ou Genêt. »

Il y a, désormais, dans la poésie quelque chose de prométhéen, de luciférien, à moins qu'elle ne consente à se remettre à son rang, à la place que les hommes lui avaient assignée dans les âges lointains : dans les psaumes sacrés ou les grandes envolées prophétiques. Un S. Jean de la Croix semble avoir conçu sa théologie mystique d'abord sous forme poétique. Il chantait en vers — en très beaux vers — avant de s'expliquer en prose.

La poésie a d'abord vécu sur la montagne sainte. Elle se prend, aujourd'hui, d'amour pour les abîmes, pour la nuit opposée à la lumière, pour la mort contre la vie, pour la magie contre la religion. Et comme la magie est très ancienne dans l'humanité — peut-être aussi ancienne que la religion — comme le Serpent de la Genèse était antérieur à Adam et Eve — la poésie d'aujourd'hui en se faisant satanique, se fait également « incantation ». Il s'agit pour elle d'une tentative de captation des forces secrètes de l'univers, d'une tentative de savoir absolu !

« La tentative de Rimbaud, dit le P. Daniélou, est un effort désespéré pour pénétrer à nouveau dans le Paradis perdu, pour retrouver le corps de gloire, la réconciliation avec le cosmos, sans passer par la conversion du cœur. »

Or, justement, c'est tout cela que la mystique — la vraie — nous promet et qu'elle donne à ses disciples authentiques. Le Paradis, c'est le Christ seul qui l'a restauré et qui y fait entrer quiconque est à même de dire avec saint Paul : « Je ne vis plus mais c'est Jésus qui vit en moi ». Seulement, tandis que la poésie selon Rimbaud est un suprême orgueil, la mystique chrétienne est avant tout suprême humilité. Quand Thérèse vit son âme sous forme d'un globe de cristal, en forme de château, avec sept demeures, elle comprit aussi que toute lumière dans ce cristal venait du dernier centre où se tenait, où se tient toujours, même chez les pécheurs, le « Roi de gloire ».

Dans une perspective chrétienne, la poésie doit être située au second plan et non au premier. Le premier plan est l'amour. Le second est l'expression de cet amour. Et c'est là que la poésie trouve sa place.

« Une des grandes erreurs de notre temps, dit le P. Daniélou, c'est de vouloir qu'un acte ne soit valable que s'il est l'acte absolu, qu'il s'agisse de l'acte poétique, de l'invention scientifique, de l'action révolutionnaire. C'est précisément cette prétention qui est la mystification. Le propre du christianisme est de contester cette prétention et d'affirmer qu'il n'y a de mystique que de Dieu. »

C'est exactement à la même conclusion qu'arrivait déjà Daniel-Rops, en 1947, dans son essai : « *Où passent les Anges* », dont le même N° de *Recherches et Débats*, nous donne un extrait. La poésie, pour lui, reste nettement, par rapport à la mystique, dans une catégorie inférieure. Elle demeure esclave de l'expression, tandis que la mystique s'achève dans le silence. Ste Thérèse n'a écrit que par ordre. Sans cet ordre elle se taisait. Il y a eu un très grand nombre de mystiques dont on ne sait presque rien et qui n'ont jamais écrit.

Mystiques et poètes ont ceci de commun qu'ils tâchent d'atteindre l'inexprimable. Mais les mystiques l'atteignent dans le silence. Ou quand ils parlent, ils disent équivalemment ce que disait Malebranche, dans le mot cité plus haut. Les poètes, eux, veulent parler. Qu'ils ne s'imaginent pas cependant que parce qu'ils disent des choses incompréhensibles, pour eux-mêmes et pour les autres, ils ont atteint au sommet de la poésie.

Comme dit encore Daniel-Rops :

« Les plus beaux poèmes sont des poèmes tus ; et parce que nous sommes des hommes, c'est-à-dire des éphémères, il n'est pas de poésie adéquate à l'éternité. »

VII

L'abbé Kneipp

On ne parle plus beaucoup, de nos jours, de l'abbé Kneipp, alors qu'il fut si connu, il y a cinquante ans. Mais il doit toujours y avoir des vieillards qui se souviennent d'avoir appliqué ses méthodes et qui lui attribuent le retour à la santé.

Andrée Bourçois-Macé lui a consacré une étude dans le *Miroir de l'Histoire* d'août 1956. L'abbé Kneipp doit être rangé au nombre de ces « guérisseurs », dont l'Ordre des médecins dénonce parfois si vivement les intrusions illégales dans la pratique de la médecine.

Il était né en 1821, à Stefansried, en Bavière, et comme il mourut en 1897, à l'âge de 76 ans, on ne peut pas dire qu'il ait donné l'exemple d'une longévité extraordinaire. Il n'en avait pas moins été guéri, dans sa jeunesse, d'une façon qui lui donna l'envie de faire profiter ses contemporains de l'expérience acquise. De très bonne heure, il avait ressenti l'appel de la vocation sacerdotale. Mais né d'un très pauvre paysan, il avait passé une jeunesse très rude, comme ouvrier agricole, puis comme apprenti chez un tisserand, ce qui ruina sa santé. Il ne pouvait cependant oublier son grand rêve de devenir prêtre. Il avait 21 ans lorsqu'un vicaire de Grœnenbach, Mathias Merkle, qui devait se faire un nom dans la suite, s'intéressa à lui. Il se fit son professeur, tandis que Kneipp devenait domestique du bourgmestre. Celui-ci finit, en 1844, par le faire entrer au gymnase de Dillingen. Mais voici qu'il est atteint de phtisie. Il se prépare courageusement et pieusement à la mort, quand tombe sous ses yeux un livre du Dr Hahn : *Méthode de cure par l'eau*, ou *Traité d'Hydrothérapie*. Il s'y attache, il se soigne par les lotions froides, par les bains dans le Danube glacé, et il est guéri ! Ce fut le point de départ de toute sa carrière de *guérisseur*. Il a pu réaliser son grand désir. En 1850, il est ordonné prêtre. Il ne cesse de préconiser autour de lui le méthodes hydrothérapiques, perfectionnées par lui. Et c'est cette méthode qu'il applique en grand lorsqu'il devient curé de Wöhrishofen, en Bavière, en 1880. Précisons qu'il portait le titre de vicaire du même lieu depuis 1852. On peut donc dire qu'il y a passé sa vie.

Très tôt un mouvement se produit qui lui amène des malades d'un peu partout. Et ce sont, comme il arrive chez les guérisseurs actuels, les aban-

donnés de la médecine qui ont recours à lui. Les statistiques démontrent qu'il les soulagera tous. Dès leur premier séjour dans la paroisse, il en guérit environ 50 %. Et cela est d'autant plus remarquable que la plupart lui arrivaient en triste état et environ 30 % dans une situation désespérée. Il obtient même des guérisons sensationnelles : telle jeune fille, dont le visage est dévoré par le lupus remonte intacte dans le train de Turckheim ; tel paralytique, condamné par la médecine officielle, vient triomphalement déposer ses béquilles aux pieds de l'abbé Kneipp. Des phtisiques sont de même rendus à la santé.

Quelle est donc sa méthode ? Il a recours à des moyens en quelque sorte naturels : il demande au costume, à l'alimentation, au programme des journées tous les sacrifices exigés par le simple bon sens. Il proscrit le café et le remplace par le *malt*, dont il a consacré en quelque sorte les vertus. Il est contre l'alcool, contre le tabac. Il vante le *pain complet* qu'il nomme « pain de force » et qu'on appellera « pain Kneipp ». Il glorifie le fromage blanc, la bonne soupe bien épaisse, un vrai mortier, assure-t-on. Beaucoup de légumes, beaucoup de fruits avec défense de les peler.

Mais cela n'est qu'un à-côté. L'essentiel du traitement, à Wöhrishofen, c'est l'emploi de l'hydrothérapie, la *cure d'eau*. On a eu bien raison de surnommer Sébastien Kneipp *Wasserkönig*, le *roi de l'eau*. Il est le grand adversaire des remèdes chimiques. Il préconise les bains, les douches, les enveloppements de toile pure plongée dans l'eau froide, les promenades, pieds nus, dans la rosée du matin voire dans la neige, ou dans la rivière froide. Et comme « l'essuyage » est interdit, après l'emploi de l'eau, il faut faire des promenades, en sandales, en plein air.

Ajoutons à cela d'innombrables tisanes. Kneipp est grand ami des « simples » et il est convaincu que la Providence a placé des remèdes en quantité à notre portée et qu'il nous appartient d'y recourir sans cesse.

Selon les cas, il ordonne aussi à ses malades des mouvements que nous rangerions sous la rubrique de « culture physique ». On voit, dans la paroisse, des malades s'acharner, sur ses indications, à scier le bois des habitants. Après une matinée qui a commencé de très bonne heure, il va de soi qu'une sieste s'impose. Kneipp la recommande après le repas de midi. Mais dès trois heures, on recommence de plus belle à se trémousser, à marcher dans la rivière, à faire du footing en terrain sec. Chaque jour, l'excellent curé fait une « conférence » à ses malades. Ils sont toujours très nombreux, puisqu'on a calculé qu'il reçoit environ 40.000 clients chaque année. Et comme chacun d'eux reste plusieurs jours, il y a toujours des malades par dizaines dans ce petit village de montagne, situé sur le Gräfenberg, à 608 m. d'altitude. Ils sont logés tant bien que mal chez l'habitant. Le curé les passe en revue chaque jour. Au début, il n'avait personne avec lui, mais dans la plénitude de son action, il était assisté de quatre médecins, imbus de ses doctrines. Un ample dispensaire a été construit alors pour l'examen des malades.

Kneipp est bien loin de faire de son action un commerce. Il aura, au contraire, de constants besoins d'argent en raison de son parfait désintéressement. Il soigne gratuitement les ouvriers, les veuves, les professeurs, les missionaires, tous ceux de ses confrères qu'il sait pauvres. Souvent même c'est lui qui rembourse aux malades, surtout aux jeunes étudiants, leurs frais de voyage. Pour ceux qui peuvent payer, il fixe les prix pour les femmes d'après leur toilette, pour les hommes d'après leur bonne volonté. Chose curieuse, pour nous, ce Bavarois a un faible pour les Français, car on vient le trouver aussi de France. Et il répond à ceux qui s'en étonnent : « Que voulez-vous, il n'y a qu'eux pour être polis et généreux ». Parole à retenir, mais qu'il faut continuer à mériter !

Quand il mourut, d'un cancer de l'intestin, son seul regret fut le suivant : « Je ne pourrai plus travailler pour les pauvres malades » ! Et cela achève de le rendre sympathique. Ajoutons qu'il était très bon prêtre, s'occupait bien de sa paroisse, assisté d'un vicaire. Il faisait chaque dimanche un remarquable sermon.

Quel jugement porter finalement sur sa méthode curative ? L'*Enciclopedia cattolica* conclut ainsi :

« Du point de vue critique, l'examen des écrits de K., traduits en leur temps dans les principales langues et répandus partout, montre, à la lumière des connaissances actuelles, une grande pauvreté de doctrines médicales, de nombreuses erreurs sur les causes des maladies, des diagnostics plus intuitifs que raisonnés. C'est pour cela que les résultats, indéniablement bons, qui lui furent attribués, doivent être expliqués moins par la guérison des lésions qu'il supposait chez ses malades, un peu au petit bonheur, que par l'influence d'une hygiène pratique, du bon air, de l'effet stimulant de l'hydrothérapie, de l'action dépurative des tisanes, et peut-être surtout de l'ambiance sereine, paisible et de l'ascendant moral que subissaient les malades qui avaient recours à ses bons soins. »

Et cela nous est, sans doute, aussi une indication précieuse pour le rôle à attribuer aux guérisseurs qui, de près ou de loin, ressemblent à cet excellent curé d'un autre siècle !

VIII

Washington, fondateur des Etats-Unis

C'est dans la revue *Historia*, n° 117, que l'académicien André Maurois nous parle de « *Washington, fondateur des Etats-Unis* ». Il veut, surtout nous expliquer comment il devint pour les Français comme « le sage couronné de leurs rêves ».

Ses premiers contacts avec les Français avaient pourtant été mauvais. C'était lui qui, en 1754, à la tête d'une troupe anglaise, avait attaqué sur l'Ohio un détachement français commandé par M. de Jumonville. Et même il avait tué ce dernier, qui se croyait protégé par son caractère de parlementaire. Washington prétendait, lui, que Jumonville avait agi en combattant et non en diplomate, mais les Français et les Canadiens protestaient et le nom de Washington était détesté, vers 1760, dans l'armée française. Quinze ans plus tard, tout cela était oublié. Or, la rébellion des colonies anglaises d'Amérique fut tout de suite populaire chez nous. C'était pour la France une sorte de revanche de la désastreuse guerre de Sept ans.

De plus, une campagne coloniale apparaissait aux gentilshommes français comme une aventure attrayante. Ils accoururent. Ce furent leurs lettres qui firent connaître Washington chez nous.

La Fayette le décrivait avec enthousiasme. M. de Chastellux, aide-de-camp de Rochambeau le dépeignait ainsi :

« Sa taille est noble et élevée, bien prise et exactement proportionnée ; sa physionomie douce et agréable, mais telle qu'on ne parlera en particulier d'aucun de ses traits et qu'en le quittant, il restera seulement le souvenir d'un belle figure. Il n'a l'air ni grave, ni familier. On voit sur son front l'impression de la pensée, mais jamais celle de l'inquiétude. En inspirant le respect, il inspire la confiance et son sourire est toujours celui de la bienveillance. »

Cependant le Prussien Kalb, officier au service de la France, donnait au comte de Broglie une note un peu différente. Il trouvait Washington aimable et honnête, comme homme, mais en tant que général, il estimait qu'il était « trop lent » et même « indolent » ,de plus « beaucoup trop faible » et ne laissant pas d'avoir « sa dose de vanité et de présomption ». Sa conclusion était radicale :

« Mon opinion est que, s'il fait des actions d'éclat il les devra plus à sa fortune ou aux fautes de ses adversaires qu'à sa capacité. »

Mais La Fayette donnait le démenti à ce jugement.

« J'admire chaque jour, disait-il, la beauté de son caractère et de son âme... Son nom sera révéré en tout temps, par les amis de la liberté et de l'humanité. »

Ce dernier sentiment se répandit en France. C'est par La Fayette que Washington devint légendaire chez nous. Quand La Fayette eut un fils, il voulut l'appeler George-Washington. Quand il s'éprit de Mesmer, le roi, pour le guérir, n'eut qu'à lui demander : « Que dirait Washington ? » Le nom du général américain devint en France le symbole « de l'aristocrate éclairé, discret, silencieux, prudent, fort, digne enfin de régner sur un peuple, parce qu'il règne sur lui-même. »

Il inspirait une telle confiance que le roi lui fit offrir de lui faire à lui-même des avances financières, plutôt qu'à son pays. Washington était, pour beaucoup, une espèce de demi-dieu, un être plus qu'humain. Et cette vénération grandit encore quand on apprit que Washington avait refusé le titre de roi, que des concitoyens lui offraient. Mais Montesquieu avait si bien affirmé que le régime républicain ne pouvait pas convenir à un grand pays, que les Français furent aussi étonnés qu'admiratifs en la circonstance. Cette époque était nourrie de Plutarque. On compara Washington aux grands hommes du passé. Le nom de Cincinnatus, ce général romain qui était retourné à sa charrue, après la victoire, fut tout de suite évoqué. Pourtant, en arrivant en Amérique, en 1791, Chateaubriand, jeune encore, est un peu déçu par le luxe qui entoure le président, avec son carrosse à quatre chevaux :

« Cincinnatus en carrosse, écrit-il, dérangeait un peu ma république romaine. Le dictateur Washington pouvait-il être autre chose qu'un paysan, piquant ses bœufs de l'aiguillon et tenant le manche de sa charrue ? Mais, quand j'allai lui porter ma lettre de recommandation, je retrouvai la simplicité du vieux Romain. »

Cette visite fut d'une telle simplicité qu'il ne s'y passa rien de remarquable. Et M. Maurois déclare :

« Les oracles des dieux étonnent les hommes par la simplicité de leur forme. »

Qu'on en juge : comme Chateaubriand venait de dire au président qu'il voyageait « pour essayer de découvrir le passage du nord-ouest », Washington répondit noblement : « *Bien, bien, jeune homme !* » en anglais naturellement.

Washington cependant invita l'écrivain à déjeuner. Il lui fit voir la clef de La Bastille, que La Fayette lui avait envoyée. Très hostile aux émeutes, il avait été quelque peu suffoqué, avait mis la clef dans sa poche et envoyé en cadeau, à La Fayette, une paire de boucles de souliers ! Etait-ce un symbole dans son esprit ? Chateaubriand, qui était royaliste, fut choqué de voir cette clef en ce lieu. Elle était, du reste, sûrement fausse, car les serruriers de Paris en fabriquaient des centaines pour en tirer profit.

« Les expéditionnaires en serrurerie, écrit-il, auraient pu, trois ans plus tard, envoyer au président des Etats-Unis le verrou de la prison du monarque qui avait donné la liberté à la France et à l'Amérique. »

Au fond, Washington eût été de l'avis de son hôte. En France, on sut qu'il n'approuvait pas les excès des montagnards. Son prestige baissa. On commença à parler avec mépris de « la Cour de Philadelphie ». On accusa Washington d'être « esclave de la Grande-Bretagne ». Avec Napoléon, le ton changea. Washington redevint le type parfait de la vertu. Quand il mourut, Bonaparte fit faire son éloge par Fontanes.

« Un tel caractère, dit celui-ci, est digne des plus beaux jours de l'antiquité... Comme les anciens, il gouverna par les sentiments et par les affections plutôt que par des ordres et des lois. Il marqua la fin de sa vie par toutes les vertus domestiques et patriarcales. »

Et l'on recommandait aux Français d'imiter un tel héros, non seulement dans la première partie de sa vie, mais aussi dans la seconde. Il devenait un thème de moralité. Mais quand Bonaparte, à l'inverse de Washington, accepta ou se fit décerner la couronne, Chateaubriand se donna un malin plaisir d'opposer les deux.

« Bonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain. Penché sur le monde, d'une main il terrasse les rois, de l'autre, il abat le géant révolutionnaire ; mais en écrasant l'anarchie, il étouffe la liberté. »

Et il opposa aussi les deux destins :

« La république de Washington subsiste ; l'empire de Bonaparte est détruit. Washington et Bonaparte sortirent du sein de la démocratie : nés tous deux de la liberté, le premier lui fut fidèle, le second la trahit... »

Jusqu'en 1830, Washington fut souvent nommé par les écrivains français. Les royalistes modérés le louaient aux dépens de Napoléon. Les libéraux comme Stendhal glorifiaient en lui le fondateur de la première République. Après 1848, on en parla moins. Au temps de la guerre de Sécession, on lui reprocha d'avoir été « sudiste » et on tendit à lui préférer Lincoln. Sa popularité reparut, lors de la guerre 1914-1918. On évoqua et on évoque encore l'amitié de La Fayette et de Washington. Il est désormais l'homme qui a libéré son pays, l'homme

qui a fondé une grande République. Et « c'est par là qu'il demeure, conclut M. Maurois, illustre et nécessaire. »

IX

L'essor économique de la Chine

Dans *Science et Avenir* d'août 1956, M. N. Strotzky nous parle du « *Prodigieux avenir industriel de la Chine* ». L'article est accompagné de gravures instructives.

Ce qui semble avoir frappé le plus les observateurs revenant en Chine, après plusieurs années d'absence, c'est la transformation totale de l'habillement. Et cela doit être un signe de la transformation des mœurs. Alors que le bleu de travail n'est, dans nos pays, qu'une tenue portée quelques heures chaque jour et sur semaine, en Chine communiste, c'est le mode d'habillement courant. Des millions de Chinois n'en connaissent pas d'autre. Mais il n'y a pas que cela qui doit retenir notre attention. Deux points, surtout, se dégagent de l'ensemble de l'article. En premier lieu, c'est l'aspect des chantiers des grands travaux. En second lieu, c'est le contraste entre le monde ouvrier et le monde paysan.

Reprenons ces deux points.

I. — Les chantiers sont très actifs. Il y a beaucoup de monde. Sur une section de canal aux environs de Pékin, il se trouve plus de 40.000 hommes, pour la plupart des manœuvres non-spécialisés. Mais, remarquons-le, *pas un seul engin de terrassement moderne*. Considérez la gravure qui éclaire le texte, vous y verrez de très jeunes ouvriers transportant les déblais dans des paniers suspendus à une perche de bambou, qu'ils ont aux épaules !

Rien de plus primitif ! Aussi, quand on parle de l'essor économique de la Chine communiste, ne doit-on parler que de « l'avenir ». Il est incontestable que cet avenir peut être « prodigieux », comme le dit le titre de l'article. Un coup d'œil sur la carte de la Chine révèle un peu partout des richesses étonnantes : mines de charbon, de fer, d'étain, de cuivre, de manganèse, d'or, et des gisements de pétrole.

Il serait cependant inexact de ne parler qu'au futur. Il existe déjà des réalisations importantes. L'industrialisation chinoise n'a commencé qu'à la fin de 1953, avec la fin de la guerre de Corée. Les Chinois ont pu profiter des installations établies par les Japonais, avant la guerre, en Mongolie. Ce démarrage fut laborieux. Peu d'ingénieurs. L'occupation russe en Mongolie s'était traduite par un pillage systématique. Signalons surtout comme réalisations : la vie industrielle a comme centre principal le triangle formé par les trois villes de Chen Yang — anciennement Moukden — Fou-Choun et Anchan, distantes de moins de 100 km les unes des autres.

Anchan est la cité de l'acier, le futur Creusot chinois. La production actuelle — encore modeste — est entre 2 et 3 millions de tonnes. On espère 6 millions au terme du plan quinquennal. On y produit des rails, de la tôle, des tubes d'acier, etc.

Fou-Choun est la cité du charbon. Les extraordinaires ressources charbonnières y sont exploitées *à ciel ouvert*, sur des centaines d'hectares. Les couches sont pratiquement horizontales, très épaisses et de belle qualité. Nulle part ailleurs peut-être, on ne peut contempler pareil spectacle. Les réserves sont immenses.

Enfin, Hsinking, à six heures de train au nord du combinat dont on vient de parler, commence aussi à se développer. La population a passé, en peu de temps, de 400.000 à 800.000. C'est là qu'on prépare la future « usine N° 1 » de la Chine destinée à produire 30.000 camions par an. Bien que cet essor soit encore pour un avenir lointain, c'est déjà une fierté pour la Chine entière que d'y penser.

On a terminé aussi, à la fin de 1955, à Kharbine, la première grande usine chinoise de machines-outils. Tout le matériel, là comme ailleurs, est russe et présente un aspect un peu vieillot, qui peut tromper, quand on ne voit les choses qu'en passant.

Si la Mandchourie a bénéficié des initiatives japonaises, il est un autre centre où l'on construit sur terrain vierge. Hankéou est ici la ville principale. Hankéou comptait déjà plus d'un million d'habitants, mais n'était qu'une cité commerciale. Elle va se jeter dans la vie industrielle. Elle a à sa portée un bassin houiller, de riches gisements de fer. Un troisième centre doit naître en bordure du désert de Gobi, autour de Paotow. Enfin, aux portes du Tibet, Lachow s'ouvrira sur de grandes richesses pétrolières et minières. C'est, nous dit-on, le « Colomb-Béchar » chinois.

En attendant que la grande industrie soit en plein rendement, ce qui demandera des dizaines d'années, c'est l'artisanat qui assure la vie quotidienne d'une population qui atteint actuellement 600 millions d'habitants, le quart de l'humanité.

> « Si la Chine ne possédait à l'heure actuelle que ses paysans et ses ouvriers d'usine, et ses coolies peinant sur les grands chantiers, son déséquilibre économique serait catastrophique. »

II. — Mais, ce que l'on doit retenir surtout de ce tableau « futuriste », c'est que « *le sort de l'Industrie chinoise se joue dans les rizières* ». Et c'est là le point noir, c'est là le drame chinois actuel.

La Chine en est, industriellement, où en était la Russie, en 1920, et les Etats-Unis, en 1900. Mais elle a un handicap terrible : un excédent formidable de population. De cette population, 80 % vivent de l'agriculture — si l'on peut appeler cela vivre ! Et l'étendue des terres vierges ne représente pas 15 % des terres déjà cultivées. Donc peu d'avenir de ce côté, et beaucoup dans l'industrie. De là un décalage entre les deux, qui est dramatique. Le sort des ouvriers va s'élever. Celui des paysans est à peu près impossible à améliorer. Il faudra donc : 1° une ruée des paysans en surplus, vers les usines ; — 3° une mécanisation très poussée de l'agriculture, pour remplacer cette main-d'œuvre portée vers les usines ; — 3° un remembrement des innombrables parcelles cultivées, sans quoi la mécanisation sera impraticable. Mais l'industrie pourra-t-elle absorber rapidement l'excédent de la population paysanne ? Va-t-on faire évoluer la Chine encore médiévale au point de vue agricole, vers les méthodes modernes des grands peuples du XX^{e} siècle ? Ou bien, dans vingt

ans, aurons-nous deux Chines juxtaposées et hostiles l'une à l'autre : la Chine industrialisée et du XX^e siècle, et la Chine agricole arriérée et restée au XIII^e siècle ?

La Chine est acculée à cette nécessité : absorber chaque année des dizaines de millions de paysans. Or, le rythme de cette énorme migration rurale n'est pas même amorcé ! D'ici à peu d'années, le problème deviendra criant. La Chine est engagée dans une « course contre la montre ». Elle est contrainte, bon gré mal gré, de développer ses mines et ses usines, d'une manière si rapide que l'exode rural se produise sans arrêt. Et de ce chef, l'équipement industriel de la Chine communiste ne peut plus, ne pourra plus, à partir de 1960 au moins, être assuré par la Russie seule.

La politique mondiale des dix prochaines années risque donc d'être axée sur la Chine. Elle va devenir un marché très important. Elle aura des besoins insatiables. Elle y répondra par un échange intensif avec les autres pays du monde, ou bien elle sera la proie de la famine. Les industriels du monde entier, qui ont besoin, eux aussi, de débouchés, ont les yeux fixées sur la Chine. Nous entendons parler périodiquement de mécontentements et presque de rébellions du monde paysan. La Chine a l'aiguillon dans les reins. Elle a, nous venons de le dire, des possibilités incroyables, mais elle a toute une évolution politique, économique, psychologique et sociale à accomplir ! Et encore le mot d'évolution est-il trop faible ! Il y faudrait une révolution et d'une sorte toute différente de celle qui a enfanté la Chine actuelle et l'a inféodée au communisme. Cela est-il possible ? L'avenir le dira.

X

Une découverte à Pestum

Ce qui caractérise notre époque, c'est la facilité des transports. Le monde est devenu petit, et, chaque jour, tout l'univers frappe à la porte de chacun de nous. Dans cette seule causerie, nous avons visité le Canada, l'Allemagne, les espaces intergalactiques, les Etats-Unis, la Chine et nous revenons en Italie, pour parler de *découvertes archéologiques récemment faites à Pestum.*

Ce nom dit sûrement quelque chose à tous nos lecteurs. Il n'est personne qui n'ait vu, un jour ou l'autre, une gravure représentant les ruines du célèbre *temple de Neptune*, à Pestum. Cette ville de Lucanie est située dans la partie sud du golfe de Salerne. Elle fut fondée, en 524 av. J.-C. par les Sybarites. Ceux-ci furent chassés par les Lucaniens. Rome s'en empara en 479 av. J.-C. Ce sont les Sarrasins qui l'ont mise à mal et réduite en ruines vers l'an 915 de notre ère.

L'*Osservatore romano* du 4 juillet 1956, sous la signature F. B. nous rapporte la découverte, à Pestum d'un « *Sanctuaire souterrain avec des urnes pleines de miel, ayant plus de 2.000 ans* ».

Le professeur Claudio Cestieri, surintendant des antiquités de Salerne, avait déjà mis de l'ordre dans les vestiges archéologiques de Pestum, et tenté des fouilles en quelques zones jusque-là inexplorées. Il a pu ainsi mener de front deux choses : l'organisation d'un Musée tout à fait moderne, et la conduite de recherches souterraines destinées à enrichir ce musée des découvertes espérées. En fait, il a ramené au jour des quantités d'objets intéressants.

Mais récemment, il est tombé sur un toit à deux pentes. On a poursuivi les fouilles avec diligence et précaution. Et l'on a découvert un sanctuaire souterrain qui, au temps où la ville antique existait, devait être complètement caché et inaccessible. Il n'avait été clos qu'après que toutes les offrandes à la divinité honorée en ce lieu avaient été enfermées dans le sanctuaire. La forme du sanctuaire rappelle, en somme, celle d'une tombe à caveau. Sa longueur a 4 m. 40, sa largeur, 3 m. 30, sa hauteur, 2 m. 25. L'intérieur est sans ornement. Une corniche légère couronne l'extérieur. Le tout est recouvert d'un enduit blanc. On a dû faire une ouverture dans le toit, pour explorer l'intérieur. Au centre du sanctuaire, on a trouvé les traces d'un lit. Sur les côtés, le long des murs, se trouvaient huit vases en bronze, quatre de chaque côté. Deux étaient des « amphores » à deux anses, et six, sans anses, du genre *urnes*. Elles sont dorées entièrement et représentent admirablement l'art de la Grande-Grèce du VI^e siècle avant Jésus-Christ. Tous ces récipients ont été trouvés pleins de miel encore mou et onctueux, à peine verdi par le contact du bronze. Dans l'angle sud-est se trouvait une magnifique amphore attique, décorée de figures en blanc et noir, et ayant un pied garni de grappes de plomb.

On a toutes les raisons de croire que le sanctuaire souterrain, et tout ce qu'il renferme, remonte au VI^e siècle avant notre ère. Il devait y avoir auprès du petit temple un « bothros », c'est-à-dire un puits sacré ; mais il n'a pas été retrouvé, peut-être parce qu'à l'époque romaine le pavement a été refait sans être conforme aux dispositions originaires. Dans l'intérieur du sanctuaire, on a retrouvé de nombreux fragments d'amphores et des os d'animaux. Sur un de ces fragments, on a pu déchiffrer une dédicace, en l'honneur d'une certaine Ninfa. Sur un autre, la lettre M qui devait être l'initiale de la déesse du lieu. On suppose que cette déesse était une figuration de la fécondité de la terre. Les offrandes de miel et le caractère souterrain du sanctuaire suggèrent, en effet, cette conjecture. Cette déesse avait donc une fonction en rapport avec l'art agricole. C'était une déesse rurale. Elle présidait à la fertilité de la terre, mais également, selon les conceptions de l'antiquité, à la mort et à la résurrection. Le destin de l'homme était perçu dans le cadre des œuvres de la nature. Or, tout meurt, mais tout meurt pour revivre. La destinée humaine est donc celle du grain de blé, dont l'Evangile dit que « s'il ne meurt, il reste stérile, mais s'il meurt il produit beaucoup ».

La présence d'un lit au milieu de la cella du temple semble indiquer que l'on croyait à la présence permanente de la déesse au cœur de la cité. C'était pour elle que l'on avait construit cette demeure, dotée de tout le confort du temps. Cette présence réelle de la déesse protectrice était pour les habitants une précieuse assurance.

Tous les fragments découverts ont été transportés et exposés dans la grande salle du Musée et on les a disposés de telle manière que soit repro-

duite fidèlement l'intérieur du sanctuaire souterrain, tel qu'il a été découvert.

Cette série de trouvailles archéologiques ajoutée à ce qu'on savait déjà de Pestum, à savoir le temple de Neptune celui de Cérès, la grande Basilique, confirme que Pestum était un centre très antique de l'activité agricole et maritime. Peut-être, toutefois, était-il plus agricole encore que maritime. Le temple de Neptune, posé en face de la mer, avait le sens d'un appel à la protection du dieu de la mer, plus que d'un culte proprement dit. On craignait les fureurs de la mer. Le temple de Cérès par contre, de même que le temps souterrain qu'on vient de découvrir, les inscriptions relevées un peu partout révèlent un culte très ancien de la fertilité de la terre et de la divinité des saisons.

Pestum est donc un centre archéologique désormais classique, pour la connaissance des croyances du VI[e] siècle avant Jésus-Christ.

XI

Où va la mariologie ?

Le numéro d'août de la revue *Ecclesia* de Daniel-Rops a été consacré entièrement à la Sainte-Vierge. C'est pourquoi, au-dessous du titre habituel, on a pu voir le sous-titre suivant : « *Marie au long des âges* ». Dans une première partie, comprenant huit articles, sont décrites « les grandes Etapes historiques » : Marie dans l'Evangile, Marie quittant la terre, Marie aux Catacombes, Marie chez les Pères, Marie au Moyen Age, Marie dans l'*Ave Maria*, Marie dans la Renaissance, Marie au Grand-Siècle.

Une seconde partie rappelle les « Messages à notre temps », c'est-à-dire les apparitions principales, à la rue du Bac, à la Salette, à Lourdes, à Pontmain, à Fatima, à Beauraing et Banneux, Marie dans les lettres modernes et dans l'art sacré du XX[e] siècle.

Enfin, une troisième partie est consacrée aux « Etapes dogmatiques : d'hier à demain ». A cette dernière partie, trois cardinaux ont collaboré : le cardinal Grente, le cardinal Pizzardo et le cardinal Valerio Valeri.

Nos lecteurs seront sans doute intéressés surtout par le tableau que dresse le cardinal Pizzardo du travail qui sera, très probablement, celui de la mariologie dans les jours à venir.

Il institue son article simplement : « *Assumpta est* », prenant son point de départ dans la définition du dogme de l'Assomption, le 1[er] novembre 1950. Il place cette définition dans sa ligne historique :

> « La définition dogmatique de l'Assomption, de l'élévation triomphante de Marie, en corps et âme, dans la gloire du ciel, est la troisième pierre miliaire sur la longue voie de la mariologie catholique, après la déclaration de la maternité divine à Ephèse, en 431, et la proclamation de l'Immaculée-Conception, en 1854. »

Trois étapes donc. Mais le mouvement vital qui s'est ainsi manifesté va-t-il s'arrêter ? Peut-il le faire ? A plusieurs reprises, ceux qui ont collaboré à ce numéro d'*Ecclesia* se sont posé la question. Non. La vie a cela de particulier, c'est qu'elle est mouvement et qu'elle ne peut s'arrêter, sous peine de disparaître. C'est ce que le protestantisme n'a jamais voulu reconnaître, encore que sa propre histoire ne cesse de le lui crier. Tout ce qui vit bouge. La vraie vie ne se contente pas de bouger. Elle avance, elle progresse. Et c'est pourquoi le cardinal Pizzardo ajoute aussitôt :

> « Cette définition constitue un point d'arrivée par rapport aux deux précédentes, et un point de départ pour de nouvelles conquêtes. »

N'insistons pas sur le caractère de « point d'arrivée ». Mais il est évident que la mariologie va se livrer à un travail de « clarification plus intense ». Sans doute, dans ce seul mot : « Mère de Dieu », tout était contenu, tout est dit. Mais encore faut-il essayer de dénombrer les richesses d'un tel titre. Le mystère d'une femme, d'une femme de chez nous, c'est-à-dire de notre planète Terre, élevée à la vertigineuse dignité de Mère de Dieu, et servant d'anneau, pour ainsi dire, entre la simple humanité et la divinité.

« Il reste encore à faire beaucoup de lumière » déclare le cardinal, dans un sous-titre de son exposé. Et il rappelle qu'il l'avait déjà dit, dans son discours d'introduction au Congrès mariologique international de 1950.

Un premier point qu'il y aura lieu de préciser, c'est le degré de coopération immédiate de Marie à la Rédemption. En d'autres termes, il faudra dire, avec cette minutie jalouse qu'exige la théologie scientifique, le sens exact du titre de *Corédemptrice* du genre humain, que nous attribuons à la Vierge. Là, où le protestantisme coupe les ponts, sous prétexte de tout réserver à Dieu seul, nous contemplons, dans sa beauté, les liaisons voulues par Dieu même. Dieu est « admirable dans ses œuvres ». Mais la plus haute de ses œuvres est l'Incarnation et le mystère qui s'y ajoute, celui de la Rédemption. Dieu a voulu que Marie ait sa part d'action dans l'une et, par conséquent, aussi dans l'autre.

En second lieu, « il faudra éclairer toujours davantage la nature de la coopération de Marie à la distribution de toutes les grâces ». Mère, elle est unie à son Fils, en toutes choses. Elle est donc, en un sens à établir, *Médiatrice* de toutes les grâces.

Ces titres de Corédemptrice et de Médiatrice sont à la base de son titre de *Reine*. Elle est à nos yeux, Reine du ciel et de la terre. On a compté 800 pétitions d'évêques, qui ont souhaité l'institution d'une fête liturgique, en l'honneur de « Marie, Reine de l'univers ».

Dans une étude spéciale du numéro d'*Ecclesia* que nous scrutons, on s'est attaché à éclairer la question suivante : *La Vierge Marie a-t-elle connu la mort ?* Et l'auteur[3] présentait les arguments du regretté P. Jugie pour démontrer que Marie n'a pas connu la mort. Le cardinal Pizzardo, à son tour, écrit :

> « Il faudra éclairer toujours davantage la question encore obscure, de savoir si Marie a connu ou non la mort. »

Mais ce n'est pas tout. Le protestantisme, en rejetant le culte que nous rendons à Marie, a voulu voir dans ce culte une superfétation, et comme une invasion idolâtrique. Nous prétendons, au con-

[3] C'est aussi l'auteur de la présente Causerie.

traire, que le culte de Marie est lié à toutes les étapes de notre vie spirituelle, que Marie a un rôle « maternel » à jouer dans notre ascension vers la perfection et la sainteté. En particulier, nous croyons qu'il y a une fonction mariale dans la sainteté sacerdotale et dans la vocation au ministère sacré.

Enfin, dit encore le cardinal Pizzardo,

« il faudra éclairer toujours davantage, et montrer comment une piété mariale sincère constitue un *signe lumineux de prédestination* à la gloire du ciel. »

Ce sont là, certes, de grands problèmes, les plus grands qui puissent nous intéresser. Les mariologues auront donc à travailler en plein cœur de la plus haute théologie. Il ne faut plus que le chapitre consacré à la mariologie apparaisse, dans nos manuels de théologie, comme un appendice presque secondaire du traité de la Rédemption. En fait, quand on compare les discussions qui se déroulèrent au Congrès International de Mariologie, en 1950, et celles qui remplirent le même Congrès en 1954, on comprend que l'on a parcouru beaucoup de chemin et que déjà les problèmes indiqués sont sur le métier.

Le cardinal conclut en citant le grand poète, Dante Alighieri : « Je vis sourire une beauté qui était une joie dans les yeux de tous les autres » !

XII
Evêque de la télévision

C'est en étroite liaison avec tout ce qu'on vient de dire, que nous voudrions, en terminant cette causerie, définir l'un des thèmes favoris de cet évêque, dont parlent souvent nos diverses Revues catholiques, celui qu'on a pu appeler « l'évêque de la télévision ». Tout le monde sait son nom, c'est *Mgr Fulton Y. Scheen*, évêque auxiliaire de New-York. Il n'est pas de sujet plus souvent traité par lui, à la télévision américaine, dont il est devenu, en quelque sorte l'aumônier, aux Etats-Unis.

Né en 1895, Mgr Fulton Y. Scheen fut ordonné prêtre en 1919. Etudiant à Louvain, où il remporta le Prix international de Philosophie, il passa ensuite à l'*Angelicum* de Rome, au Séminaire anglais de Westminster.

Il a beaucoup parlé, beaucoup écrit. Mais ce qui l'a fait connaître plus universellement, c'est surtout son rôle à la télévision. Toutes les semaines, durant une heure, les grands postes radiophoniques des U.S.A. transmettent sa « parole d'amour et de paix ». Mais il insiste surtout sur la pratique du Rosaire. C'est par la récitation très humble et très fervente du Rosaire, compris *par la méditation des mystères*, que le monde sera sauvé : voilà ce qu'il pense, ce qu'il dit, ce qu'il ne cesse de répéter. C'est bien à son sujet que l'on peut redire la parole si émouvante et si profonde de l'auteur anonyme de l'*Epître à Diognète* : « *Ce que l'âme est au corps, les chrétiens le sont au monde !* » La récitation du Rosaire, selon Mgr Sheen, est comme la respiration planétaire, elle va dans le sens de l'histoire divine du monde.

A sa voix, des millions d'Américains prennent leur chapelet et prient la Madone !

Les causeries ardentes et ferventes de ce brillant mariologue ne sont pas toujours faciles à traduire dans notre langue. Il est souvent familier et réaliste, selon le génie de sa langue à lui et selon la psychologie du peuple auquel il parle et qu'il connaît bien, puisqu'il en est !

Un traducteur récent a essayé de nous donner les plus belles causeries télévisées de Mgr Sheen, sur la Vierge. Les thèmes qu'on y trouve sont les plus fréquents aussi chez nous : Reine des Mères, Vierge et Mère, Reine du Monde, Mère du Divin Amour, la Vierge sans péché, la Corédemptrice. Il en est cependant d'assez rares comme les suivantes : Notre-Dame du Silence, ou Notre-Dame et la Russie. Il y a là des tournures originales, des vues profondes, des développements suggestifs [4]. Et le titre du recueil dit tout : *En route avec Elle !*

L. CRISTIANI.

[4] Edité à Lyon, aux Editions de la Bonté, par l'Institut missionnaire des Filles de Saint-Paul, 13, rue Emile-Zola, Lyon. 154 pages.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Missel de chaque jour, par un groupe de moines de l'abbaye de Maredsous (Belgique). — 1312 p. (11×17) ; accompagné d'un **Guide du Missel**, 155 p. (11×17). — Maredsous, 1955.

Voici les caractéristiques de ce nouveau missel.

Il contient le texte complet, français (en haut de la page, imprimé en noir) et latin (en bas, imprimé en rouge pâle), avec les prières des cérémonies qui y sont jointes dans le missel du prêtre pour le mariage, les funérailles, etc. — Par exception, l'ordinaire de la Messe donne les textes latins et français sur deux pages se faisant face.

Pour inviter les fidèles à s'unir aux autres assistants, on a indiqué quelques intentions communes, notamment aux *Kyrie* de la Messe, et on a imprimé (en notation moderne) quelques Messes du *Kyriale*.

Les textes scripturaires ont été l'objet d'une traduction nouvelle, s'écartant parfois de celle de la *Bible de Maredsous*, pour leur laisser leur caractère propre et une littéralité plus serrée.

L'ouvrage s'ouvre sur deux tables, l'une qui constitue le plan général, l'autre qui, suivant l'ordre des livres inspirés, énumère, avec références, les « lectures bibliques » du missel. A la fin du volume on a placé un bref « vocabulaire biblique », suivi de la table alphabétique : 1° des fêtes du Seigneur ; 2° des fêtes de Marie ; 3° des fêtes des Saints. Un appendice ajoute les prières de la messe de douze Saints composant le Propre de France. L'ouvrage ayant été imprimé avant les dernières modifications apportées aux messes de la Semaine Sainte n'en a pas tenu compte, sauf pour le Samedi Saint, reproduit tel qu'il était célébré *ad libitum* en 1955.

On ne peut que louer la perfection de la typographie qui met un ordre lumineux dans la suite des prières, grâce à un jeu considérable de caractères, de grosseurs et de couleurs différentes, grâce aussi à l'emploi d'un papier solide et opaque quoique extrêmement mince.

Le *Missel* ainsi conçu est le livre de prière, qu'on emporte à l'église. Le *Guide du Missel* est un opuscule qui doit rester à la maison et qu'on emploiera pour se préparer à assister à la messe avec intelligence. On

y trouve, en effet, des notions historiques sur les éléments qui composent l'*Ordo Missæ*, sur les linges sacrés, les objets du culte, les livres liturgiques, la participation du fidèle à la messe, sur le sens des différents « temps » de l'année ecclésiastique qui rappellent toute la vie du Sauveur. Mais la plus grande partie du *Guide* (p. 61-153) est constituée par des « notices hagiographiques » ; en quelques lignes, pouvant aller jusqu'à la demi-page, on nous dit l'essentiel sur toutes les fêtes *fixées* à une date déterminée de chaque mois.

Les éditeurs ne manqueront certainement pas de joindre à ce Guide une brochure distincte, dans laquelle sera donné tout ce qu'un fidèle doit avoir en mains pour assister avec fruit à la nouvelle Semaine Sainte, en attendant de pouvoir l'insérer en son lieu dans une future édition.

Missel des dimanches, 866 p. (9,5 × 15 × 12). — Paris, Sté Liturgique, 1956.

Ce dernier-né des *Missels* de dom Lefebvre n'est pas indigne de la famille. En conformité avec son titre, il donne le texte de la Messe des Dimanches, fêtes d'obligation, et principales fêtes de l'année. Texte latin de l'Introït, Graduel, Alleluia, Offertoire et Communion. Tout le reste en traduction française, imprimée en caractères assez gros et très lisibles. L'Ordinaire de la messe se présente sur deux pages : latin à gauche, français à droite. On ajoute un Propre de France, les Complies du dimanche, des litanies et prières diverses, et un examen de conscience. Les introductions, résumées de celles du *Missel Quotidien et Vespéral* sont brèves mais instructives. Le format est commode et ce Missel mérite large diffusion.

Un seul regret, en fonction même de ce souhait : pourquoi avoir omis délibérément les Vêpres du dimanche, de la Ste Vierge et au moins de quelques très grandes fêtes ? Les usagers du *Missel* devront-ils avoir un autre livre, ou n'assisteront-ils jamais aux Vêpres ?...

Une prochaine édition donnera le *Nouvel Ordo* de la Semaine Sainte.

Nouveau Missel illustré de Dom GERARD, n° 965. — 15 × 9 × 2), 700 p., de 700 à 2.600 fr. suivant reliure. — Paris, Edit. Brépols (6, rue du Vieux-Colombier), 1956.

Complétant la série de ses *Missels*, l'auteur veut donner aux enfants, de 7 à 11 ans, un missel qui les prépare, le cas échéant, au quotidien complet. Il leur présente donc, ici, tous les Offices des Dimanches et des fêtes, le Propre quotidien des Saints, les Vêpres, et l'Ordinaire de la Messe. La traduction est claire, adaptée à ses destinataires ; elle est accompagnée d'une illustration en deux couleurs.

A nos confrères de voir l'usage possible de ce nouveau *Missel* ; il ne manquera pas de leur rendre service.

Horæ omnes Breviarii Romani. — 880 p. (10 × 19). — Tours, Mame, 1956. — De 2.600 à 4.200 fr., suivant reliure.

Le sous-titre indique brièvement et parfaitement le contenu. C'est un bréviaire *Totum, à l'exception des Leçons des trois nocturnes* de Matines et de leurs *Répons*, mais avec les *Psaumes* et les *Antiennes* de *Matines*. C'est donc un *Diurnal Totum* ; il ne servira de bréviaire qu'à la condition de recourir à un autre volume contenant *Leçons* et *Répons* de Matines.

Autre caractéristique : les psaumes, qui sont ceux de la traduction de Pie XII, sont reproduits par *vers*, tels que les a proposés la traduction du P. Bea. A chaque stique, on revient à la ligne. Le début de chaque verset est marqué par la disposition typographique, la médiante par un astérique, la strophe par la première lettre majuscule imprimée en rouge. Cette disposition rend plus sensible le rythme poétique de l'original hébreu dans un certain nombre de Psaumes.

L'ordre suivi dans la succession des différentes parties (*Ordinarium, Psalterium, Proprium de Tempore, Proprium Sanctorum, Commune Sanctorum*, etc.) est identique à celui des Bréviaires antérieurs. L'Office complet des défunts (avec psaumes *et leçons* de Matines) et les Litanies des Saints précèdent les cinq Tables habituelles.

L'inconvénient des *Totum* est la multiplicité des renvois. On s'est efforcé de pallier ce défaut de diverses manières.

1° En tête du *Commune Sanctorum* sont reproduits les Psaumes, de Laudes à Vêpres (non ceux des Complies), qui peuvent être utilisés aux fêtes de grade supérieur ; ce sont les Psaumes du dimanche et quelques autres pour Vêpres. Les Psaumes des Vêpres de la Sainte Vierge sont intégralement donnés aux premières Vêpres du Commun *de Beata*.

2° De plus, au début du volume, on a réuni des *Excerpta ex Ordinario*, qui contiennent le Ps. de l'Invitatoire, les Cantiques *Benedictus, Magnificat, Nunc dimittis*, les *Preces* de Laudes et de Vêpres, les hymnes des Petites Heures, l'Ordinaire de Complies (sans Psaumes) et les antiennes finales à la Sainte-Vierge.

3° Toujours au début du volume, des *Excerpta e Communi Sanctorum pro commemoratione Sanctorum* contiennent les antiennes de *Benedictus* et de *Magnificat* avec les versets correspondants, suivis de toutes les oraisons *du Commun* pour un martyr, plusieurs martyrs, etc...

4° Six feuilles détachées pourront être glissées dans le Temporal pour supprimer certains renvois concernant les Heures de Laudes à Vêpres inclus.

Enfin un petit fascicule de 15 pages résume les changements apportés par le décret du 23 mars 1955, donne une *Tabella de ordinando Officio juxta Rubricas recentiores*, avec le Calendrier de l'Eglise universelle, lui aussi considérablement modifié par la suppression des Octaves et des fêtes simples, et par les changements dans le grade des fêtes.

Nos confrères regarderont cet ouvrage comme un *Totum* pour les autres Heures que Matines. La lisibilité de l'impression, la distinction des Psaumes en stiques, l'application des réformes récentes (dans la mesure autorisée par la S. C. des Rites) font de ce volume un bréviaire de transition. C'est à ce titre que nous le signalons à nos confrères qui pourront en l'employant se préparer à accueillir avec facilité et fruit le bréviaire définitif attendu.

L'éditeur devra faire relire très attentivement le texte, où nous avons trouvé, après un sondage incomplet, quelques lapsus : p. 56, au ps. 92, ℣ 2, supprimer *qui* ; p. 69, 7e ligne, *me* est omis ; p. 693, ps. 109, 5e ligne *tuæ* est omis ; p. 234, ps. 72, III, au ℣ *Sicut somnium*, lire *spernes* et non *sperne*.

Mgr Fulton SHEEN. — Le chemin de la Paix intérieure. — In-8 de 240 p. — Paris, Corréa, 1956.

Ce recueil ne contient pas moins de 59 courts chapitres, de 3 ou 4 pages en moyenne, groupés sous les chefs suivants : la paix intérieure, la bonté, le bonheur, les influences extérieures, la vertu, l'étude, la sagesse, vous, la foi.

Leur objet est la pratique des vertus morales : humilité, charité, joie, franchise, bon emploi des lectures, adaptation à la psychologie des autres, formation du caractère, etc. Il n'y a pas de lien essentiel d'un chapitre à l'autre, ni d'un groupe à l'autre. Mais peu importe : chaque instruction se suffit à elle-même, et

constituera une excellente lecture quotidienne pour les fidèles.

On y retrouve les qualités bien connues du conférencier : contact soutenu avec l'auditeur ou le lecteur, pénétration psychologique, bon sens, langage concret, comparaisons frappantes. Ces pages nous semblent même plus denses que d'autres du même auteur, sans doute parce que la brièveté de chaque chapitre exigeait une plus grande plénitude.

De leur côté, les prédicateurs trouveront là un modèle d'instructions morales simples et vivantes.

Romano GUARDINI. — **Le Dieu vivant.** Traduction de M^me^ Ancelet-Hustache. — In-12 de 123 p., broché 375 f. — Paris et Colmar, Alsatia, 1956.

De nombreux livres de R. Guardini déjà traduits en français ont obtenu un succès toujours croissant. Les douze allocutions recueillies dans celui-ci n'ont pas pour but, de l'aveu même de l'auteur, de traiter des attributs divins à la manière d'exposés théologiques, encore que les notions traditionnelles fournies par la raison et la révélation s'y trouvent à titre de base. Elles ont un autre objet : le caractère vivant de Dieu dont il s'agit est « tout ce qui plane entre les concepts, tout ce qui dépasse l'entendement et qui est pourtant si près de nous, ce qui ne peut s'intégrer à la précision d'une pensée et qui cependant l'enveloppe nettement de son jeu si elle a été pensée comme il le fallait, ce qui par conséquent n'est pas hostile aux concepts, mais est plus qu'un simple concept ». Cette citation extraite de la préface permet de discerner l'effort de l'auteur pour amener son lecteur jusqu'à une sorte d'expérience du divin et à une connaissance qui prend sa racine dans le cœur, telle que la préconisait implicitement S. Thomas d'Aquin lorsqu'il affirmait avoir plus appris devant son crucifix que dans les livres.

Dieu est vivant, cette expression signifie qu'il n'est pas une abstraction, mais une personne agissant au plus intime de nous-mêmes. Il nous voit, il veille sur nous, il nous aide à accomplir sa volonté, il est patient, il pardonne au pécheur et console les affligés. Il nous prépare enfin une éternité bienheureuse dans des cieux nouveaux et sur une terre nouvelle. Telles sont les vérités dont l'auteur nous invite à nous pénétrer avec lui par une méditation prolongée.

Mgr KNOX. — **Une retraite pour laïques.** Traduit par le P. Delpierre-Delattre. — In-12 de 254 p., 600 f. — Paris, Editions Montaigne, 1956.

Ordinairement les méditations d'une retraite sont groupées autour d'une idée fondamentale qui se retrouve en toutes et leur donne la cohérence. Ce volume ne prétend pas à une telle unité systématique. Il renferme vingt-quatre méditations données, au gré des circonstances, à des auditoires différents, sur des sujets variés. Mais il n'en résulte pas pour autant un assemblage disparate : elles sont en effet disposées de manière à correspondre plus ou moins au plan traditionnel des Exercices spirituels. On peut y discerner trois groupes de huit : le premier représentant le fondement, c'est-à-dire l'orientation de l'âme vers Dieu ; le second basé sur la vie et la mort de Notre-Seigneur ; le troisième envisageant les moyens par lesquels s'opère le travail de la sanctification personnelle.

De la part d'un écrivain anglais, on ne saurait s'attendre à des développements ordonnancés en des points se suivant logiquement. Les exposés prennent souvent un tour imprévu et les exemples portent la marque d'un léger humour. Dans leur fond, cependant, les méditations sont bienfaisantes, car elles sont parfaitement adaptées à leurs destinataires : des personnes laïques n'ayant ni grandes vertus, ni grands vices, ni grandes épreuves, mais aux prises avec la médiocrité, la monotonie de l'existence et de menues difficultés sans cesse renaissantes. Elles leur montrent comment, dans cette situation si favorable à l'humilité, la prière, jointe à la bonne volonté et à la fidélité au devoir d'état, donne la possibilité de servir Dieu fidèlement. Les prêtres pourront donc en recommander la lecture à leurs pénitents sans crainte de les décevoir.

Dom François VANDENBROUCKE, O. S. B. — **Direction spirituelle et hommes d'aujourd'hui.** — In-8 de 96 p. — Paris, Beauchesne, 1956.

Le P. Vandenbroucke est un collaborateur du *Dictionnaire de Spiritualité*. Il n'a pas l'intention de donner ici la technique de la direction spirituelle, mais son esprit. Après avoir rappelé que le Saint-Esprit est le grand Directeur de conscience, dont le directeur humain n'est que l'humble collaborateur, il indique quel genre de directeur convient aux personnes mariées, aux enfants et jeunes gens, aux religieux et religieuses, et aux prêtres.

Puis il s'étend longuement sur le rôle du directeur (témoin du Christ, homme de prière, homme d'exemple) et sur ses devoirs : aimer le dirigé d'un amour désintéressé, le connaître, posséder la science spirituelle et l'expérience des âmes, agir avec prudence, discrétion, patience et fidélité.

La section réservée au dirigé est plus brève : celui-ci doit être ouvert, désintéressé, pas trop exigeant, à la fois docile et personnel, et fidèle à la prière. Pour compléter ces principes sur le plan technique, le lecteur pourra consulter une bibliographie grandement suffisante de 12 pages, à laquelle toutefois nous ajouterions, parmi les ouvrages élémentaires, le *Mémento de l'éducateur d'âmes* du P. Laurent Carrau, paru l'an dernier (cf. *Ami*, 1955, p. 743).

Cet excellent volume est à conseiller aux séminaristes, aux jeunes prêtres et aux religieuses chargées de la direction spirituelle.

R. P. BAUMGARTNER, S. J. — **L'Eglise.** — In-12 de 392 p., avec 8 héliogravures h.-t., 700 f. — Paris, Lethielleux, 1956.

Les excellents ouvrages qui ont paru sur l'Eglise depuis quelques années ont été l'occasion d'un approfondissement du sujet et d'une révision du contenu des manuels. Le présent volume a été entièrement renouvelé. Il présente l'Eglise dans toute son ampleur, dès avant la création de l'univers, avec les anges qui auront à la défendre ou révoltés, lutteront contre elle ; dès les origines de l'humanité, l'homme et la femme ayant été créés en vue de fonder une famille humaine destinée à vivre dans l'intimité divine ; puis dans l'A. T., où se prépare la restauration de la famille humaine ravagée ; dans le N. T. où tous les événements, depuis l'Incarnation jusqu'à la Résurrection, convergent vers le Mystère de l'Eglise ; si bien que moins de 200 pages seulement présentent « l'Eglise en marche » telle que nous la découvrent les Actes des Apôtres et que le Saint-Esprit l'a formée jusqu'à nos jours.

Plus qu'un manuel, nous avons là un « cours » proprement dit, selon la formule de cette collection. L'élève devra plutôt résumer qu'ajouter. Mais beaucoup de grandes personnes gagneront à lire ce riche ouvrage.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 18 septembris 1956

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)